



Voici la deuxième semaine que les élèves sont privés de cours, en raison d'une grève initiée par le collectif des enseignants dénommé « On a trop supporté ». Une situation qui a poussé le parti de Maurice Kamto à faire une communication.

DÉCLARATION DU MRC SUR LA GRÈVE DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ACTUELLEMENT EN COURS AU CAMEROUN

Suite à la déclaration du préavis de grève introduite auprès du premier Ministre, Chef du Gouvernement, jeudi 17 février dernier, le mouvement dénommé « ON A TROP SUPPORTÉ, OTS » a appelé les enseignants du Secondaire à observer une grève dans une opération baptisée « CRAIE MORTE » et consistant à suspendre les activités d'enseignement et d'évaluation dans tous les établissements publics d'enseignement secondaire au Cameroun.

Selon les informations qui nous sont parvenues à travers plusieurs canaux dont les médias sociaux, cette grève connaît un large succès sur le terrain et bénéficie d'un soutien considérable de l'opinion publique nationale. Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) suit avec intérêt l'évolution de cette situation.

Dans leur déclaration de préavis de grève et des communications qui s'en sont suivies, le Mouvement OTS réclame, entre autres revendications, et dans l'immédiat :

- L'apurement d'un passif de plus de 180 milliards constitué après plusieurs années, d'une part, par la rétention d'une fraction de 1/3 du salaire des enseignants lorsque ceux-ci touchent leurs premiers salaires et, d'autre part, par le non-paiement des effets financiers des avancements des Enseignants ;*
- L'automatisation des effets financiers des différents actes de carrière de l'Enseignant tels que la prime de sujétion, les allocations familiales et bien d'autres ;*
- L'instantanéité du paiement des différents frais de participation aux examens officiels ;*
- La fin de la corruption dans le paiement des effets financiers des différents actes de carrière de l'enseignant.*

Il faut noter que ces revendications pertinentes dans leur entièreté ne sont pas méconnues du Gouvernement qui les a d'ailleurs reconnues lors de la rencontre du 18 février 2022 tenue dans les Services du Premier Ministre pendant laquelle les leaders du Mouvement ont estimé que les propositions du Gouvernement sont minimalistes et, de ce fait, inacceptables.

Le MRC observe avec l'opinion que l'État du Cameroun s'est régulièrement soustrait de ses engagements contractuels à l'endroit de la corporation des enseignants, tous niveaux confondus, avançant souvent des raisons de déficit de trésorerie pour justifier une telle défiance vis-à-vis d'un corps de métier qui constitue la pierre angulaire de l'avenir de notre pays. Cela peut s'illustrer par la mise en service d'enseignants sans salaire, la prise en charge financière partielle et tardive, le paiement tardif des primes notamment de non logement, etc.

Le rappel du solde, qui survient pour certains après plusieurs années de service ne prend guère en compte les primes dûment actées par les textes régissant la fonction publique au Cameroun. À cet égard, le MRC considère que la grève entamée depuis lundi 21 février dernier par les enseignants du Secondaire est tout à fait légitime dès lors qu'elle s'inscrit dans la défense des droits des citoyens garantis par notre Constitution, et ce en usant des moyens non violents.

Sur le total estimé à plus de 180 milliards de dette publique à l'égard des enseignants, le Gouvernement estime avec arrogance ne pas pouvoir dégager plus de 20% de cette enveloppe sur l'exercice budgétaire 2022 tandis que cette dette accroît de près de 60 milliards par an. Arrivé à cet état de choses, il nous paraît clair que le pouvoir en place n'a aucune intention de proposer des solutions sérieuses face à la montée des revendications.

En plus des problèmes qui relèvent du traitement salarial, le personnel enseignant fait face à la situation très préoccupante du système éducatif en général qui souffre de nombreux maux : orientations inadaptées au contexte du monde actuel, manque des campus adéquats, infrastructures vétustes, etc. La déconsidération affichée et définitivement assumée du régime face aux enseignants est source de profondes frustrations.

Le MRC note également pour le regretter que le Gouvernement préfère subtiliser les fonds

publics pour des dépenses secondaires au regard des problèmes posés par les enseignants, notamment les financements accordés à des investisseurs non étatiques suivant la fameuse ligne 94 ou la gabegie financière observée lors de l'organisation de la CAN TotalÉnergies 2021.

Au vu de tout ce qui précède, le MRC, suivant sa démarche républicaine constante :

– Se tient aux côtés de tous les personnels du secteur de l'Éducation et leur exprime sa solidarité profonde dans leur lutte contre la clochardisation et pour le droit à l'estime et au respect de leur profession ;

– Rappelle aux pouvoirs publics que les revendications permanentes des enseignants n'auraient pas lieu si le décret N° 2000/359 du 5 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'éducation nationale était appliqué. Ses articles 61 sur la rémunération et 65 sur le profil de carrière pourraient à eux seuls, en cas de bonne application, répondre à une grande part des revendications qui motivent la grève en cours des enseignants. Il réitère au Gouvernement la nécessité de prendre toutes les dispositions utiles pour l'application sans délai de ce décret ; de prendre les mesures adéquates pour répondre aux nouvelles considérations relatives au rétablissement de la bourse pour les élèves-professeurs et l'augmentation des primes dues pour le non-logement, la technicité, la recherche et l'évaluation ;

– Invite toutes les administrations concernées par les revendications des enseignants à apporter des solutions urgentes pour que cesse la grogne grandissante, afin que les apprenants qui ne demandent qu'à être bien formés continuent de bénéficier des précieux enseignements de leurs Enseignants.

Yaoundé, le 2 mars 2022,

Le Secrétaire National à l'Éducation

Al Imam Mohaman Saïne